DOULEUR : RÔLE ET ACTIONS DES INFIRMIERS DANS LA PRISE EN CHARGE – PRÉSENTIEL

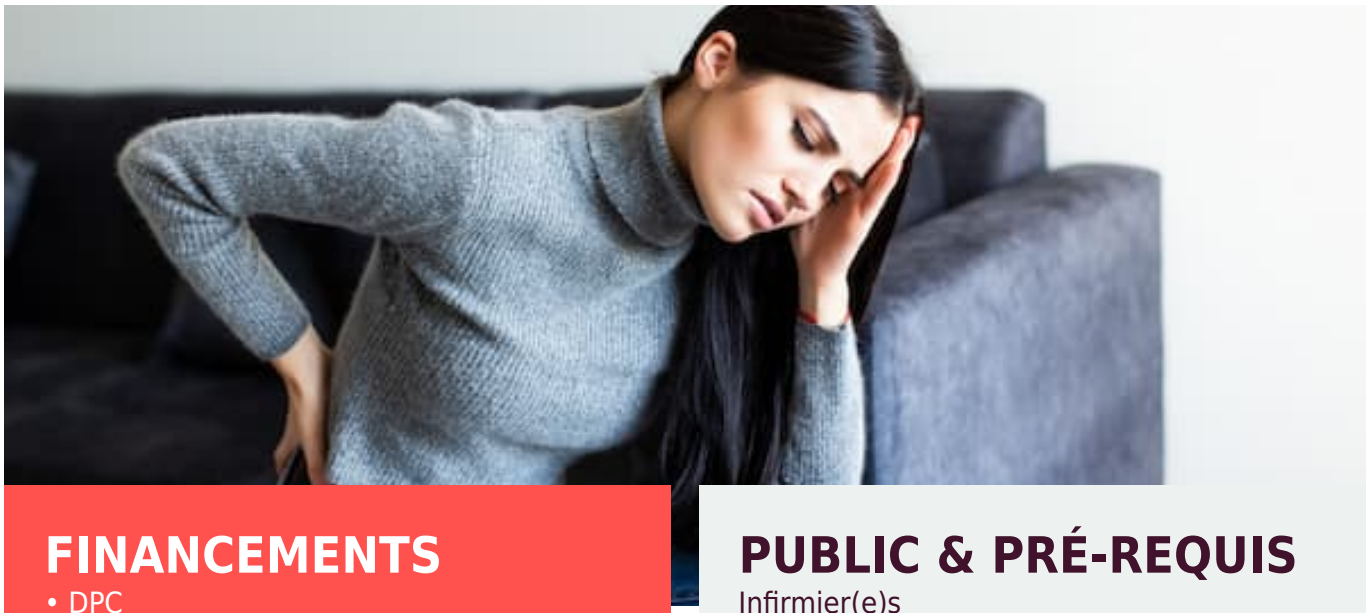

FINANCEMENTS
- DPC
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier(e)s

MODALITÉ
Présentiel

DURÉE
2 jours

Savez-vous ce que les nouvelles compétences infirmières changent dans votre prise en charge de la douleur ? Le nouveau référentiel de compétences infirmières et l'avenant 11 renforcent votre rôle dans l'évaluation clinique, la prévention et la gestion de la douleur. Évaluation structurée, élaboration d'un plan de prise en charge, prescription d'antalgiques de palier I, adaptation de certaines posologies et surveillance de l'efficacité et de la tolérance : actualisez vos pratiques pour exercer pleinement votre autonomie et sécuriser le parcours de soins de vos patients

Les objectifs

-Identifier le cadre réglementaire et les nouvelles compétences infirmières, dont la prescription antalgique autorisée.

-Différencier les types de douleur et évaluer précocement la douleur aiguë.
-Optimiser les traitements, leur surveillance et les approches non médicamenteuses.
-Prévenir la douleur liée aux soins et accompagner le patient et ses proches.
-Renforcer ses pratiques par la simulation en santé : évaluation, surveillance, prise de décision et coordination des soins.

Les + du programme

- Etude et analyse de situations concernant la prise en charge de patients douloureux
- Nombreux exercices d'application basés sur des situations professionnelles.
- Réflexion et analyse pour chaque professionnel, en cohérence avec ses pratiques et ses besoins.

Les points clés du programme

-Cas concrets partagés, favorisant l'analyse des pratiques et l'intégration des nouvelles compétences infirmières.
-Simulation en santé : réflexions individuelles et collectives sur la prise en soin, l'évaluation clinique, la surveillance et les décisions infirmières, à partir des -recommandations et bonnes pratiques.
-Révision des notions de base de la douleur et de sa prise en soin, intégrant les évolutions réglementaires et les nouvelles prérogatives infirmières en matière de prescription antalgique autorisée.
-Description des différents types de douleurs, des facteurs influençant leur perception et des spécificités de la douleur aiguë.
-L'évaluation avec les différentes échelles, le repérage précoce, la traçabilité et l'adaptation de la surveillance clinique infirmière.
-Découverte des nouvelles techniques de prise en charge et le lien avec le rôle infirmier, incluant les approches médicamenteuses et non médicamenteuses, la prescription dans les limites réglementaires, la prévention et la coordination des soins.

Le formateur

infirmier DU douleur

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation nous vous proposons :
D'identifier vos besoins de formation
D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel
D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
D'échanger entre vous et le formateur

D’élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d’optimiser vos pratiques...

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d’évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s’effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L’analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d’évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr